



Recueil de pratiques exemplaires en matière d'immigration francophone au Canada



Sensibilisation et éducation civique des minorités raciales et ethnoculturelles francophones

rédigé par le Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario et de l'Association française des municipalités de l'Ontario

DÉFI

Ce projet élaboré par le *Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario* (REPFO) et l'*Association française des municipalités de l'Ontario* (AFMO) vise l'intégration des immigrants dans l'exercice fondamental de leurs droits démocratiques et civiques au Canada, en Ontario et dans la ville d'Ottawa. Après les élections municipale et scolaire de 2003, plusieurs candidats immigrants avaient signalé et avoir éprouvé d'énormes difficultés dans l'organisation et la participation à ces élections.

Ils avaient aussi noté que la majeure partie des membres des communautés ethnoculturelles francophones avait eu des difficultés à exercer leurs droits de vote. Nombre d'entre eux ne savaient ni lire ni écrire. De plus, les résultats d'enquêtes ont révélé qu'ils comprenaient mal le système électoral canadien de même que leurs droits.

SOLUTION

Confrontés à une telle situation, le REPFO et l'AFMO ont élaboré un programme de sensibilisation et d'éducation sous forme de projet-pilote dans la région d'Ottawa. Le projet-pilote a été une réussite et ils désirent l'étendre au niveau

provincial, grâce à leurs partenariats avec les municipalités. Les droits civiques et démocratiques constituent les droits fondamentaux de tous les citoyens et une intégration réussie se mesure, en partie, selon la capacité des nouveaux arrivants à exercer de tels droits. Ceux-ci doivent être exercés dans la gouvernance des conseils des écoles de langue française, tant publiques que catholiques, à la fois au niveau de la représentation des conseillères et conseillers scolaires et de celui de la gestion des comités de parents au sein des écoles de langue française de l'Ontario.

Ce défi est prioritaire en raison de l'importance d'inclure dans les structures décisionnelles représentant les collectivités, les forces vives de toutes les communautés francophones en situation minoritaire, en outillant et en soutenant l'intégration des communautés dans les structures démocratiques et civiques. Ce projet vise aussi à répondre au besoin d'accroître la participation des parents des nouveaux arrivants francophones dans l'exercice de leurs droits en élaborant des plans d'action pour assurer la pleine intégration des immigrants au niveau économique, culturel, social et démographique.



RÉSULTATS VISÉS

Formation et éducation des minorités raciales et ethnoculturelles francophones (MREF)

- Indicateurs de rendement
 - Nombre des MREF qui participent aux sessions de formation et de consultations
 - Des exemples de changement enregistrés à la suite de la participation des MREF
 - Degré de satisfaction des membres des MREF
- Mesure de rendement
 - Enquête d'opinions par le biais de questionnaires, de groupes témoins, etc.
 - Formulaire d'évaluation de la formation
- Résultats immédiats
 - Les membres des MREF ont une connaissance accrue du processus d'élection scolaire et municipale
 - Les recommandations et conseils des MREF sont pris en compte par les Conseils d'écoles de langue française
 - Les membres des MREF prennent part activement aux élections de 2010
- Résultats à moyen terme
 - Meilleure connaissance des enjeux municipaux et scolaires par les membres des communautés ethnoculturelles
 - Soutien et encadrement des personnes désireuses de se lancer en politique ou de participer activement au processus électoral
- Résultats à long terme
 - Les membres des MREF ont une incidence sur le système scolaire et municipal

PROCHAINES ÉTAPES

Le REPFO envisage de recourir aux services d'experts pour évaluer les résultats de ce projet. Dans le cadre de cette évaluation, les experts utiliseront différentes méthodes d'enquête : sondage, groupes témoins, etc. Les indicateurs suivants devraient être pris en compte dans le cadre de cette évaluation :

- nombre de parents des communautés ethnoculturelles francophones prenant part aux conseils d'écoles et aux différents comités de parents;
- degré de satisfaction des parents;
- nombre de directions d'écoles qui s'adaptent à la diversité ethnique en appuyant la participation des parents;
- degré de satisfaction des directions des écoles;
- nombre d'organismes partenaires prenant part au processus et favorisant l'élaboration des politiques à caractère inclusif par le biais des programmes;
- niveau d'intégration et de participation des parents de la communauté ethnoculturelle francophone au système scolaire franco-ontarien.

Après l'évaluation du projet, il leur sera possible de déterminer si les objectifs ont été atteints et s'ils entraînent des changements viables et durables permettant de régler les problèmes au sein des collectivités.

